



FRAIS DE SCOLARITÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Cycle préparatoire :

Année de Mise à Niveau en Arts appliqués

Frais de scolarité annuels.....5.850 €

• Règlement au comptant ou en 8 versements à échoir :

Acompte à l'inscription.....460 €

Mensualités successives de septembre à mars inclus 770 €

Cycle supérieur :

1^{ère} année de BTS

Frais de scolarité annuels.....6.850 €

• Règlement au comptant ou en 8 versements à échoir :

Acompte à l'inscription.....480 €

Mensualités successives de septembre à mars inclus 910 €

2^{ème} année de BTS

Frais de scolarité annuels.....6.850 €

• Règlement au comptant ou en 8 versements à échoir :

Acompte à l'inscription.....480 €

Mensualités successives de septembre à mars inclus 910 €

Formation Deuxième Cycle Supérieur en Arts appliqués (Master)

1^{ère} année de deuxième cycle

Frais de scolarité annuels.....6.990 €

• Règlement au comptant ou en 8 versements à échoir :

Acompte à l'inscription.....480 €

Mensualités successives de septembre à mars inclus 930 €

2^{ème} année de deuxième cycle

Frais de scolarité annuels.....6.990 €

• Règlement au comptant ou en 8 versements à échoir :

Acompte à l'inscription.....480 €

Mensualités successives de septembre à mars inclus 930 €

Document non contractuel

Notre établissement n'est pas habilité à ouvrir droit à la bourse

École Privée des Métiers de la Création

14, rue Lally Tollendal – 75019 Paris – Tél : 01 42 08 84 83 – Fax : 01 42 08 76 91

e-mail : info@epmc-laruche.com - Site internet : www.ecole-creation-la-ruche.fr

SARL Techniques et Formations – au capital de 28 965,31 € - RCS Paris 334 630 910